



300 000 CHOMEUR·ES EXCLUS DE L'ASSURANCE CHOMAGE

Le 18 juin, le gouvernement présentera son projet de réforme de l'assurance chômage. Les quelques éléments rendus publics annoncent déjà **une véritable catastrophe sociale**. Aujourd'hui, moins d'un chômeur sur deux est indemnisé, et plus de 6,5 millions de chômeurs et précaires sont inscrits à Pôle emploi, soit 25 % de la population active. Mais la nouvelle réforme va encore aggraver la situation, et faire peser toujours plus le poids de la misère et de la culpabilité sur les plus démunis.

Les conditions d'accès à l'assurance chômage vont être rendues plus difficiles par la modification de la durée d'affiliation. Il faudra bientôt avoir travaillé 6 mois sur une période de 24 mois au lieu de 4 mois sur une période de 28 mois. **Cette seule réforme va exclure de l'assurance chômage plusieurs centaines de milliers de chômeuses et chômeurs**. Les jeunes vont être massivement touchés, retardant encore l'accès à l'indemnisation et excluant du chômage ceux qui travaillaient pendant la période estivale.

LES PRÉCAIRES, PRINCIPALES VICTIMES DU PROJET

Lors de son discours de politique générale qu'il prononçait, mercredi 12 juin à l'Assemblée nationale, Edouard Philippe a annoncé vouloir mettre fin à des « situations où le montant de l'allocation mensuelle du chômage est supérieur au salaire mensuel moyen perçu ». Cette déclaration du Premier Ministre est bien sûr un mensonge éhonté régulièrement dénoncé par les organisations de chômeurs et les syndicats de salarié·es de Pôle emploi. Mais il annonce en réalité la **volonté de revenir sur les règles de calcul des allocations, de leur cumul avec les revenus d'un travail et du système des droits rechargeables**.

Le gouvernement a aussi annoncé le projet démagogique d'une dégressivité des droits sur les indemnités les plus élevés. En faisant mine de jeter l'opprobre sur les salarié·s les mieux indemnisés, **il réintroduit le principe de dégressivité qui risque fort de se généraliser ensuite** à l'ensemble des chômeuses, chômeurs et précaires.

À la lecture des quelques éléments rendus publics de la future réforme, on peut constater que **le gouvernement, comme à son habitude, s'en prend aux plus fragiles**. Cette réforme a comme principal objectif de réaliser des économies sur les dos des précaires ; elle va toucher plus durement les femmes et les jeunes, principales victimes du temps partiel subi et des contrats courts.

CONTRE CETTE POLITIQUE VIOLEMMENT ANTISOCIALE, NOUS EXIGEONS :

- l'indemnisation de toutes les formes de chômage,
- l'augmentation de 10 euros par jour de l'ensemble des allocations,
- l'arrêt des contrôles et des sanctions sur les demandeurs d'emploi,
- la baisse des loyers et l'augmentation des APL.

RENDEZ-VOUS LE 26 JUIN À PARTIR DE 8 HEURES DEVANT L'UNÉDIC

À l'angle du bd Diderot et de la rue Traversière - Pour exiger la revalorisation des indemnités chômage

Paris, le 13 juin 2019



GILETS JAUNES
INTERMITTENT·E·S
CHÔMEUR·E·S PRÉCAIRES

